

## Offre d'emploi couvreur (F/H)

76770 LE HOULME [Accéder à l'annonce en ligne](#)

 Contrat de travail temporaire

 Temps plein

 Dès que possible

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 Durée : 5 jours

### L'entreprise

Le couvreur travaille entre ciel et toit, été comme hiver. Sa mission consiste recouvrir les toits de tuiles, d'ardoises, de zinc. Il assure l'étanchéité et l'évacuation des eaux de pluie, du faîtage à la ligne d'égout jusqu'au réseau collectif d'évacuation des eaux pluviales. Il intervient après la pose de la charpente pour un bâtiment neuf, ou à l'occasion d'une réparation sur les toitures des maisons individuelles comme des immeubles collectifs. Outre la toiture, il peut poser l'isolation thermique sous le toit ou encore assurer la restauration de bâtiments publics ou de monuments historiques.

### Le poste

Nous sommes actuellement à la recherche d'un **couvreur expérimenté** pour un démarrage dès que possible.

Ses principales tâches consistent à :

- dresser l'inventaire des matériaux et outils nécessaires et les acheminer sur le chantier,
- s'assurer de la sécurité du chantier,
- prévoir la gestion des gravats,
- déposer la couverture ancienne le cas échéant,
- poser les matériaux de couverture,
- façonner les pièces métalliques, découper et poser les matériaux après traçage,
- disposer les éléments de couverture et les dispositifs des évacuations des eaux pluviales,
- démonter toutes les installations en fin de chantier,
- assurer le compte-rendu de son intervention,
- informer au besoin le client.

### Le profil recherché

Le couvreur doit disposer d'une connaissance précise des matériaux de revêtement et des conditions de leur utilisation (climat, traditions). Par ailleurs, il doit :

- savoir monter des échafaudages et mettre en place les dispositifs de sécurité,
- être en mesure de réaliser des travaux simples de maçonnerie, de plomberie, de la pose de bardages,
- connaître la lecture de plans, le calcul dimensionnel, les techniques de traçage, les normes d'isolation,
- respecter strictement les consignes et des règles de sécurité.

Le couvreur travaille dans des positions inconfortables, en hauteur et en extérieur, il doit donc faire preuve d'agilité, ne pas être sujet au vertige, avoir le sens de l'équilibre et être résistant physiquement.

Une formation Travail en Hauteur est requise pour réaliser le métier de couvreur.